

DOSSIER

Du matériel de premières nécessités pour constituer la mallette POMSE © J.-O. Panier - Saint Fons

SITUATION DE CRISE : COMMENT METTRE À L'ABRI LES PERSONNES DANS LES ERP ?

Jacques-Olivier Panier, direction de la tranquillité publique et de la prévention, Saint-Fons

« Au son de la sirène, rentrez dans le bâtiment le plus proche ! » Mais après ? Pour la commune de Saint-Fons, il est impératif que ses agents territoriaux maîtrisent la prise en charge du public en cas de risque industriel. Comment cette commune de 18 500 habitants protège ses usagers ?

Située au cœur de la vallée de la Chimie, dans la Métropole de Lyon, Saint-Fons recense 18 500 habitants et 8 000 salariés. Ce territoire de 600 hectares, industriel et urbanisé, voit transiter des milliers de personnes par train, autoroute et boulevard périphérique.

Les agents municipaux sont répartis sur une cinquantaine de bâtiments. Le Plan communal de sauvegarde prend en compte dix risques majeurs (www.saint-fons.fr/download/cadre_de_vie/2017_dicrim.pdf).

UNE AMBITION PARTAGÉE

Après l'adoption d'un Plan communal de sauvegarde en 2005 et l'uniformisation des Plans particuliers de mise en sûreté des groupes scolaires en 2009, les élus décident de poursuivre la déclinaison territoriale du plan ORSEC, dans le cadre porteur de la campagne des Bons réflexes et le contexte dramatique des attentats de 2015. La Métropole de Lyon, en partenariat avec l'IRMA, soutient alors la Ville en proposant de tester un Plan d'organisation pour la mise en sûreté d'un établissement (POMSE¹) avec du personnel tournant sur deux bibliothèques : l'une dans un bâtiment isolé et l'autre imbriquée avec d'autres équipements municipaux².

C'est à l'issue d'un incendie dans un site classé SEVESO situé sur le territoire communal en 2016 que la maire est confortée dans sa volonté de disposer d'outils opérationnels type POMSE répondant aux attentes transversales des agents municipaux pour la mise à l'abri généralisée des usagers dans les ERP³ de la commune.

S'inspirant de la méthodologie

POMSE, la Ville veut adopter, au-delà des seuls périmètres ORSEC-PPI⁴, une approche globale de la sécurité visant à identifier un signal d'alerte puis à adopter l'un des comportements de mise à l'abri : évacuation (sécurité incendie), confinement (risque majeur), fuite voire cachette (sécurité publique). Ainsi, il est acté que la totalité des établissements communaux, y compris ceux n'accueillant pas de public, doit disposer d'un POMSE.

L'année 2017 a permis, avec l'aide d'Alexandre HEURION, stagiaire de



10 réflexes pour activer sereinement le POMSE © J.-O. Panier - Saint Fons

1 Cf. encart sur le POMSE en fin d'article

2 Pour l'anecdote, la stagiaire de l'IRMA, Camille Di Rocco, a fondé depuis son bureau d'étude spécialisé sur les risques majeurs et a intégré la pépinière d'entreprises de Saint-Fons

3 ERP : Établissement recevant du public

4 Plan particulier d'intervention pour les sites classés SEVESO

l'ENTPE⁵, de déterminer les besoins en matière de mise à l'abri dans les ERP, de vérifier les normes, de fiabiliser les modalités d'utilisation, de rédiger les fiches réflexes et les affiches puis de se doter d'équipements d'alerte, de communication, de balisage, de soin, d'hygiène, d'étanchéité et d'information préventive.

L'OPÉRATIONNALITÉ ET LA COHÉRENCE, MAITRES MOTS DE LA DÉMARCHE

En période de crise, la multiplicité des procédures devient un piège pour les gestionnaires de la crise. La cohérence entre les plans ORSEC, PCS et POMSE s'impose donc. Il faut disposer d'un socle général pouvant être complété en fonction des conditions d'exploitation des établissements vulnérables telles que l'autonomie des associations utilisant les locaux de la mairie, l'inadaptation des installations ou le fonctionnement 24 h/24. Ainsi est née l'idée d'un plan standardisé dans



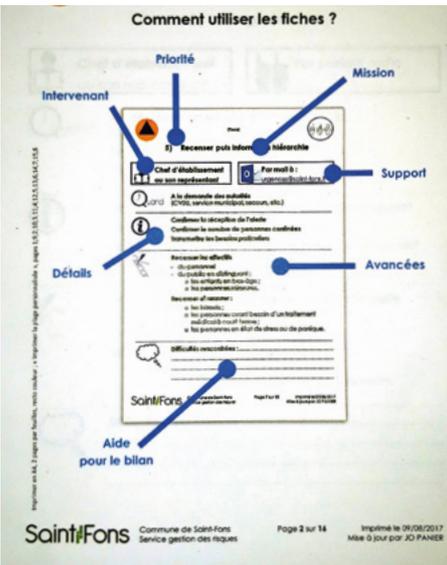
53 malles dédiées à maintenir en bon état dans le temps © J.-O. Panier - Saint Fons

la fonctionnalité des locaux et les formations idoines doivent être adaptés régulièrement.

Sur le volet formation, au-delà du fort investissement initial, il convient de formaliser les sensibilisations régulières auprès du personnel (expérimenté et nouveau) ainsi que des usagers et prestataires amenés à utiliser seuls les locaux municipaux.

l'intranet afin de faciliter son appropriation par les agents.

En outre, le choix du local de confinement (dans l'attente de travaux éventuels pour la mise aux normes), exige un compromis face aux nombreux critères de



Vulgariser, illustrer et simplifier les consignes de mise à l'abri pour les responsables d'ERP © J.-O. Panier - Saint Fons

son approche pour l'ensemble des établissements, les particularités de chacun étant affichées sur un support documentaire à part.

Au-delà, le POMSE doit prendre en compte les modifications futures inévitables issues de la réglementation, des retours d'expérience ou des exercices. Les procédures, le matériel,

Par ailleurs, lors des crises, l'activation généralisée de la mise à l'abri dans plusieurs établissements peut saturer le Poste de commandement communal (PCC). Celui-ci doit être dimensionné dans sa fonction « d'appui à la mise en vigilance et l'alerte » pour gérer l'activation de tout ou partie des POMSE en traitant les situations. La mise en place des POMSE nécessite donc de formaliser l'anticipation et la bonne coordination entre le PCC et les chefs d'établissement (importance portée à la communication de crise : nécessité de la cadrer afin de ne pas surcharger le PCC).

UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE DE CHAQUE BÂTIMENT

Chaque chef de service responsable d'un bâtiment a travaillé en 2018 avec une équipe de quatre étudiants à l'IUT HSE Lyon 2⁶, Marion DOLE, Laura HERGAULT, Valentin SUCHIER et Julien VILLEMAGNE, afin d'étudier la vulnérabilité des locaux et la mise à l'abri des usagers, de mettre en place la documentation opérationnelle idoine ainsi que la malle POMSE scellée. Le POMSE est disponible sur



Couverture de survie en quantité variable selon l'occupation probable © J.-O. Panier - Saint Fons

réduction de la vulnérabilité (organisationnel, fonctionnel et technique) : local non exposé, pas trop petit, à proximité de sanitaires, en rez-de-chaussée, accessible au public, avec des ventilations aisément condamnables, etc.

Outre la volonté politique, la dynamique de généralisation des POMSE sur le territoire dépend

5 École nationale des travaux publics de l'État

6 DUT Hygiène sécurité environnement, de l'IUT de l'Université Lumière Lyon 2

toutefois essentiellement de la programmation des formations et de l'investissement des chefs de service. Quelque 43 formations et 3 exercices pratiques ont mobilisé 350 élus, cadres, agents de la Petite Enfance, gardiens des équipements sportifs, personnel administratif, animateurs des centres de loisirs, policiers municipaux, agents des résidences pour personnes âgées et responsables d'associations. L'objectif est bien de comprendre les stratégies de mise à l'abri, quand et comment évacuer, se confiner ou faire face à une menace.



Contenu d'une mallette POMSE qui peut être amélioré par les responsables de l'établissement © J.-O. Panier - Saint Fons

Les enjeux sont désormais de sensibiliser les agents n'ayant pas encore bénéficié de la formation initiale, de former systématiquement les responsables des associations qui utilisent les établissements de la commune en autonomie et d'organiser des exercices de confinement.

UNE DÉMARCHE EXIGEANTE QUI PORTE SES FRUITS

Le POMSE doit être un outil de gestion de crise souple et facilement assimilable par les chefs d'établissement qui devront mettre en œuvre une mise à l'abri en cas d'évènement. Il donne du sens à la gestion de crise à l'échelle « infracommunale » pour les élus et les agents en devenant un instrument d'information préventive extrêmement efficace pour les usagers captifs dans les établissements. Se savoir être exposé à un risque éventuel pour devenir acteur de la maîtrise de ce même risque peut être source d'inquiétude pour les chefs

d'établissement. Mais l'outil POMSE permet de rassurer les acteurs autant que les responsabiliser.

Ces plans permettent également de répercuter rapidement les consignes de sécurité auprès des habitants qui, eux-mêmes, sont appelés à décliner des dispositions de mise à l'abri au niveau de leur foyer en mettant en place le Plan familial de mise en sûreté⁷. Le POMSE est donc l'avant-dernier maillon collectif d'une chaîne de plans d'urgence, sans lequel la protection des usagers et des habitants s'avère incomplète. À nous, en tant que « sachants », de montrer l'exemple !

« UNE MALLETTE POMSE TYPE »

Quel matériel ?

- ▶ d'alerte et de communication (corne de brume, radio FM à dynamo, talkies-walkies),
- ▶ de balisage (chasubles, lampes à dynamo),
- ▶ de première urgence (pansements, gants, ciseaux, 100 couvertures de survie, etc.),
- ▶ d'hygiène (seaux, essuie-tout, 100 gobelets),
- ▶ d'étanchéité et de protection contre les vitrages (ruban adhésif, textiles à humidifier),
- ▶ d'information (POMSE, affiches, plan de ville, enveloppe « Les bons réflexes »).

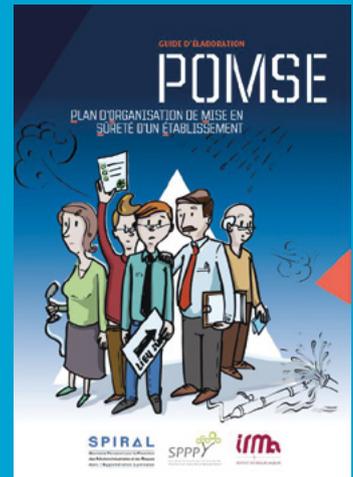
Quel coût ?

Une malle pour 100 personnes revient à 200 euros TTC et les consommables à 20 euros.

Une fois les besoins estimés, l'enjeu est de déterminer la procédure des marchés publics adaptée puis d'inscrire les crédits. À Saint-Fons, les contenants ont été achetés à part du contenu : les premiers en section d'investissement et les seconds en fonctionnement.

Où ranger la mallette POMSE ?

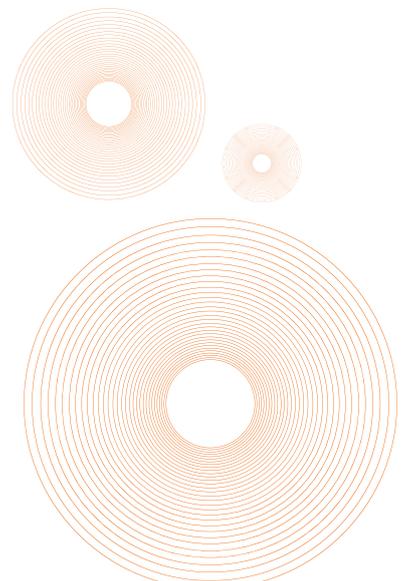
Pour prévenir les dégradations ou vols, les malles sont scellées puis rangées à l'abri des regards, souvent hors du local de confinement. Les usagers en autonomie disposent de la clé du lieu. Un affichage spécifique précise la localisation des équipements.



Réalisé par l'Institut des risques majeurs (IRMA), ce guide a pour objectif de faciliter la mise en place par le chef d'établissement d'une procédure interne pour garantir la mise à l'abri des salariés et des usagers en cas de gestion de crise liée à un risque naturel ou technologique ou bien sur ordre des autorités locales.

- ▶ Vous êtes une activité riveraine ou un ERP en zone à risques ? Appropriiez-vous ce guide ! Possibilité d'apposer votre logo, de mettre en ligne sur votre site Web ou d'imprimer le guide POMSE pour promouvoir la généralisation de la démarche POMSE au sein de votre établissement.

Télécharger le guide : www.irma-grenoble.com/PDF/05documentation/plaquette/POMSE_2019.pdf



⁷ PFMS : Plan familial de mise en sûreté, 2010. URL / <http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>